Avis d'évènement

Mes Premiers Jeux - Démonstration – Étape 3

PRÉSENTÉ PAR

CPA St-Césaire

Du : 3 février 2024
Au : 3 févier 2024

L'hôte, le CPA St-Césaire annonce la tenue de la compétition : Mes Premiers Jeux 2024

Dates : 2024/02/03 au 2024/02/03

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou une des sections suivantes:

- Richelieu Yamaska

Un patineur qui s'entraîne à temps plein dans un programme Sport-études reconnu peut également s'inscrire si la région du Sport-études est invitée, ils doivent inscrire leur club d'appartenance et le nom de leur Sport-études.

Gestionnaire de compétition : Rosita Cavagna
Téléphone : 450-531-0238 Courriel : competitionsarpary@gmail.com
Président(e) du comité organisateur : Brigitte Beaudry
Téléphone : 450-521-6444 Courriel : cpastcesaire@gmail.com

INFORMATIONSGÉNÉRALES

1. Endroit La compétition se tiendra à :

GLACE 1 - Aréna Julien-Beauregard
727, rue Desjardins
Marieville(QC) J3M 1C9

2. Dimensions de la patinoire Les dimensions de la surface glacée sont :

Glace 1 : 85 x 200 (Standard LNH)

3. Accidents et Responsabilité

Patinage Canada, Patinage Québec, la région Richelieu-Yamaska, CPA St-Césaire et l'équipe de bénévoles n'assument aucune responsabilité pour les dommages et les blessures que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation à cet événement, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs sont réputés avoir accepté d'assumer la responsabilité de toute blessure ou de tout dommage à la personne ou à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de l'organisation de la compétition, et de renoncer à toute réclamation contre les officiels, l'association, la section, Patinage Canada et l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'étant acceptée qu'à cette condition.

4. Comportement des participants

Les participants sont tenus de respecter les directives des officiels chargés de la compétition.

5. Restrictions

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel. Aucune demande spéciale de journées et d'heure de passage ne sera retenue. Aucun paiement global de club pour tous les participants. Le comité se réserve le droit d'annuler une catégorie si le nombre de participants est insuffisant.

6. Inscription Internet

Un formulaire en ligne dûment complété doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité.

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante :
https://arpary.com/rencontre-patinage-plus/- Mes Premiers Jeux 2024
Date limite d'inscription : 2023/12/23, 16:00

7. Mode(s) de paiement

- Carte de Crédit ;
- Transfert bancaire via courriel : madeleinedoyon@hotmail.com.

Aucun paiement après la date limite d'inscription ne sera accepté. Les droits d'inscription ne seront remboursés que si l'événement n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite d'inscription.

Autre : Frais administratifs retenus si retrait avant la date limite d'inscription. Aucun remboursement après la date limite d'inscription.

8. Accréditation des participants

L'accréditation se fait comme dans toutes les autres compétitions. Voir avis de compétition « Mes Premiers Jeux » ou « Mini-STARS ».

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve.

9. Frais d'admission

12 ans et Plus :	10$
6 à 11 ans :	Gratuit
5 ans et moins :	Gratuit
Chaperon :	10$

10. Chaperons

Les chaperons sont autorisés dans la chambre des patineurs seulement pour les catégories suivantes : (une seule personne par participant)

Toutes les catégories.

12. Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera disponible sur le site internet et transmis aux clubs après la date limite des inscriptions.

Renseignements techniques

Niveau : étape 3 (peut avoir réussi jusqu'à l'étape 3, mais ne doit pas avoir réussi étape 4 et plus). Port du casque obligatoire. Admissible pour garçons et filles. Aucune limite d'âge.

Circuit à faire :

Les patineurs inscrits devront faire le circuit sur la même forme que les circuits 4 et 5. Cependant, voici les éléments qui devront être dans le circuit :

Élément 1 : Pirouette debout sur 2 pieds
Élément 2 : Fortes poussées avant sur les 2 cercles (en 8)
Élément 3 : Slalom avant sur 2 pieds
Élément 4 : Saut arrière sur 2 pieds
Élément 5 : Virage avant arrière/ arrière avant
Élément 6 : Glisse avant de 2 pieds à un pied sur une courbe

Pour plus de détails, voir l'annexe.

Une musique d'ambiance sera jouée en continue lors de l'évènement.

Le patineur recevra une appréciation globale de sa démonstration. Cette appréciation sera rendue par une juge.

Chaque patineur recevra un ruban ''participation'' suite à sa performance.

*La présentation de ce document est tirée en partie de l'Avis de sanction de Patinage Québec.

CIRCUIT ÉTAPE 3 :

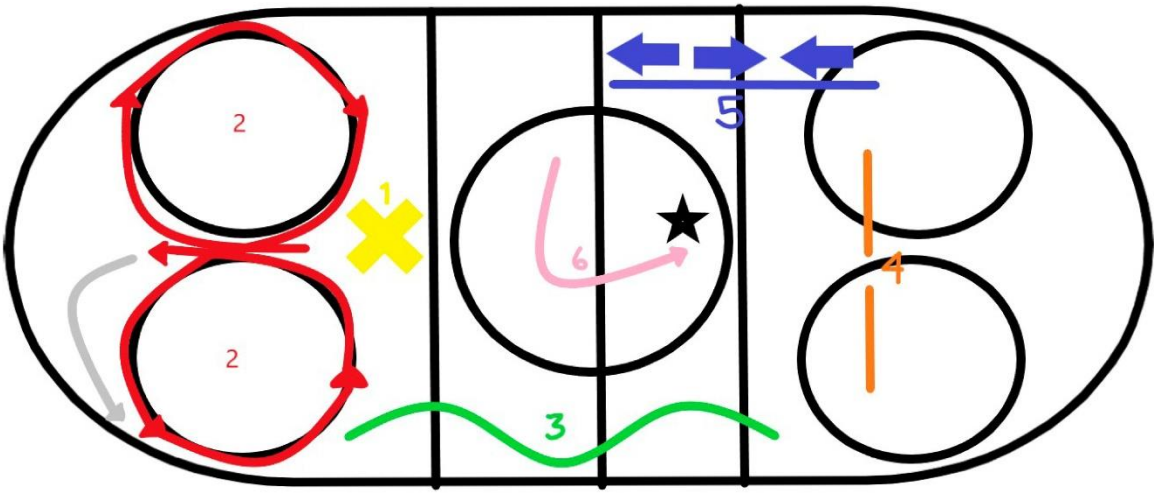

Éléments du circuit :
X : Point de départ
1 : Pirouette debout sur 2 pieds
2 : Fortes poussées avant sur les 2 cercles (en 8)
3 : Slalom avant sur 2 pieds
4 : Saut arrière sur 2 pieds
5 : Virage avant arrière/ arrière avant
6 : Glisse avant de 2 pieds à un pied sur une courbe
Étoile : Position finale (au choix du patineur, mais doit s'immobiliser)